

Klaxit annonce sa rentabilité et anticipe une année 2021 record

Dans un secteur qui continue de lever des fonds pour trouver un modèle, Klaxit a atteint son seuil de rentabilité en 2020 grâce à un modèle économique unique qui combine entreprises, collectivités et commissions aux trajets. Fort de ses 70% de parts de marché sur les collectivités et 80% sur les grandes entreprises, Klaxit a d'ores et déjà récupéré 50% de ses volumes de trajets et anticipe une année 2021 record.

2020 : démonstration de la résilience et de la pérennité du modèle

Le 12 mars 2020, quelques jours avant le 1^{er} confinement, Klaxit annonçait avoir « sécurisé 7M€ de revenus pour les 3 années à venir et une rentabilité possible dès 2020 ». C'est chose faite avec un **exercice comptable 2020 positif et un business plan dans le vert pour les années à venir**.

L'année 2020, qui a vu les trajets domicile-travail fortement réduits suite aux confinements successifs, n'a pas eu raison de la santé financière de Klaxit. La baisse des volumes de trajets a été compensée par un nombre de signatures record avec pas moins de 14 nouvelles collectivités¹ (dont Montpellier, Rouen, Angers, Metz, Monaco, Beauvais) et par la résilience du modèle économique avec les entreprises.

Le covoiturage courte distance : une équation impossible à résoudre ?

Pendant plusieurs années, Klaxit s'est appliqué à construire méthodiquement un modèle économique qui permettrait au covoiturage courte distance de trouver son équilibre financier. Cet équilibre passerait-il par les entreprises ? Par les collectivités ? Par une commission prélevée à chaque trajet réalisé ?

La solution était en réalité de réussir à combiner les trois. Les abonnements et services fournis aux entreprises et aux collectivités assurent une base de revenus récurrents finançant les investissements technologiques et les ressources humaines, quand les commissions aux trajets permettent de financer les frais variables et la *scalabilité* du modèle propre à une plateforme numérique.

En dehors de l'Ile-de-France qui investit 6M€ sur 15 mois avec trois opérateurs dont Klaxit, **la startup est en contrat exclusif avec 20 collectivités représentant 70% des subventions publiques au covoiturage votées en région** suite à l'adoption de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) contre 19% de subventions multi-opérateurs (dont Klaxit) et 11% fléchées sur d'autres opérateurs².

Du côté des entreprises, Klaxit revendique plus de 300 clients dont **80% des entreprises du CAC 40 ayant souscrits à une solution de covoiturage**³.

¹ Montpellier, Rouen, Angers, Metz, Monaco, Beauvais, Mulhouse, Grasse, Carpentras, Albertville, Sélestat, Épinal, Vitré, Charleville-Mézières.

² Sont prises en compte les subventions publiques votées en faveur du covoiturage et qui comprennent une incitation financière pour les covoitureurs, permise par l'article 35 de la LOM et plus précisément son décret n°2020-678 du 5 juin 2020 relatif à la nature des frais de covoiturage et aux conditions de versement d'une allocation par les autorités organisatrices.

³ Clients sièges Klaxit (13) : Airbus (Ile-de-France + Nantes + Marseille), BNP Paribas, Bouygues, Carrefour, Crédit Agricole, Essilor, Orange, Renault, Safran, Schneider Electric, Thales, Veolia, Vinci. Clients sièges autres opérateurs (3) : Airbus (Toulouse), Engie, L'Oréal.

Une reprise à partir de la mi-mai pour une année 2021 record

Ce potentiel de 14 nouvelles villes, couplé à la méthodologie de création de réseaux de covoiturage de Klaxit, présage d'une année 2021 record pour la startup. En témoignent les lancements de Rouen et Beauvais qui ont respectivement atteint 1.000 et 650 trajets par semaine dès la 2^{ème} semaine de lancement, juste avant le second confinement.

Malgré les nombreuses restrictions sur les déplacements et le télétravail imposé, **Klaxit a d'ores et déjà récupéré 50% de ses volumes hebdomadaires** de mars 2020 (pré-confinement) et prévoit de dépasser son meilleur mois de 2020, soit plus de 100.000 trajets mensuels, à partir de la rentrée de septembre.

Klaxit anticipe une accélération de la reprise à partir de la mi-mai, concomitamment avec les plans de retour sur site des entreprises qui s'échelonnent du printemps jusqu'à la rentrée de septembre.

« L'année 2020 nous a permis de faire la parfaite démonstration de la résilience de notre modèle économique et de sa solidité pour les années à venir. Nous sommes désormais rentables et allons pouvoir investir de manière durable au service de nos clients et des covoitureurs. **Avec une dizaine de villes signées qu'il nous reste à lancer d'ici la rentrée de septembre, nous anticipons une année 2021 record concernant les volumes de trajets** malgré le redémarrage progressif du début d'année. » déclare Julien Honnart, Président et Cofondateur de Klaxit.



Pour covoiturer en toute sérénité, port du masque obligatoire sur Klaxit

Le covoiturage est encouragé par les pouvoirs publics dès lors que le port du masque et les gestes barrières sont respectés. Le nombre de passagers est limité à 3, dont un assis à l'avant et deux assis à l'arrière.

Sur l'application Klaxit, tous les utilisateurs doivent accepter une charte d'engagement avec l'ensemble des règles simples à respecter pour covoiturer en toute sécurité, notamment le port du masque obligatoire. Chaque personne engagée à respecter les recommandations est identifiée sur l'application grâce un petit pictogramme qui accompagne sa photo de profil.

Aucune personne ne peut covoiturer sur Klaxit sans avoir au préalable lu et accepté les règles de sécurité sanitaire, notamment le port du masque.

À propos de Klaxit

Lancé en 2014 par Julien Honnart (CEO) et Cyrille Courtière (CTO), Klaxit est le leader européen du covoiturage domicile-travail. En juillet 2019, Klaxit a racheté iDVROOM, filiale covoiturage de la SNCF.

Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, Klaxit s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. En quelques semaines se créent des réseaux très denses où en moyenne 8 salariés sur 10 trouvent des covoitureurs pertinents.

Klaxit a levé plus de 4 millions d'euros avec Via ID, RATP, Sodexo, MAIF et Aviva Impact Investing France (Inco).

Plus d'informations sur Klaxit : www.klaxit.com